

# What are the Options for FSL in the NB Public System? Le français L2 dans les écoles publiques du N.-B.

David MacFarlane

Numéro hors-série, 2007

Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à  
l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal  
Sociolinguistics, Linguistics and the Teaching of Languages in  
Multilingual and Multidialectal Contexts

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017705ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017705ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

MacFarlane, D. (2007). What are the Options for FSL in the NB Public System?  
*Revue de l'Université de Moncton*, 37–40. <https://doi.org/10.7202/017705ar>

Résumé de l'article

Ce texte présente les différents programmes de formation en français langue seconde offerts dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick qui se trouvent sous la juridiction du secteur anglophone ainsi que des données sur le taux de fréquentation des différents programmes.

## WHAT ARE THE OPTIONS FOR FSL IN THE NB PUBLIC SYSTEM? LE FRANÇAIS L2 DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES DU N.-B.

David MacFarlane  
Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick

### **Abstract**

This text provides a short survey of the different FSL programs offered in public schools in New Brunswick under the jurisdiction of the English sector of the Department of Education, as well as data on student attendance.

### **Résumé**

Ce texte présente les différents programmes de formation en français langue seconde offerts dans les écoles publiques du Nouveau-Brunswick qui se trouvent sous la juridiction du secteur anglophone ainsi que des données sur le taux de fréquentation des différents programmes.

French Second Language programs are an integral part of the New Brunswick School curriculum. Since the early 1970s, shortly after New Brunswick became the only officially bilingual province in Canada, all Anglophone school districts have offered French Immersion programs, albeit not in every community.

Learning French is compulsory in the English-administered school system from Grade 1 until the end of Grade 10, and courses are offered in Grades 11 and Grade 12.

Les programmes de français langue seconde font partie intégrante du programme d'études dans les écoles du Nouveau-Brunswick. Depuis le début des années 1970, peu après que la province s'est déclarée officiellement bilingue, tous les districts scolaires anglophones offrent des programmes d'immersion français, mais pas dans toutes les collectivités.

L'apprentissage du français est obligatoire dans le système scolaire anglophone et ce, à partir de la première année jusqu'à la fin de la 10<sup>e</sup> année. Des cours sont également offerts en 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> années.

*Core French* is the program offered to all students who are not enrolled in French Immersion programs. It consists of one period per school day (periods vary in length, depending on the grade).

Le cours de *Français de base* est offert à tous les élèves qui ne sont pas inscrits dans l'un des programmes d'immersion. Une période par jour (la durée varie selon l'année scolaire) est offerte.

*Early French Immersion* begins in Grade 1 and continues until the end of Grade 12. The percentage of time allocated to the program decreases as students move through school (from 90% in Grade 1 to 25% in Grades 11 and 12).

Le programme d'*Immersion précoce* commence en 1<sup>e</sup> année et termine en 12<sup>e</sup> année. Le pourcentage du temps scolaire accordé au programme diminue à mesure que les élèves avancent à l'école (de 90 % en 1<sup>e</sup> année à 25 % en 12<sup>e</sup> année).

*Late French Immersion* begins in Grade 6 and continues until the end of Grade 12. The percentage of time allocated to the program decreases as students move through school (from 70% in Grade 6 to 25% in Grade 12).

Le programme d'*Immersion tardive* commence en 6<sup>e</sup> année et termine en 12<sup>e</sup> année. Le pourcentage du temps scolaire accordé au programme diminue à mesure que les élèves avancent à l'école (de 70 % en 6<sup>e</sup> année à 25 % en 12<sup>e</sup> année).

French Immersion programs are programs that have come under the most scrutiny over the years and been the subject of numerous studies. All research has shown that there have been no negative effects on first language development nor on learning other subjects in French.

Les programmes d'immersion ont fait l'objet de nombreuses recherches au cours des années. Toutes les recherches démontrent qu'il n'y a pas d'effets négatifs sur le développement des compétences en langue première ni dans l'apprentissage d'autres matières enseignées en français.

In New Brunswick, French Immersion programs are open to all students, in areas where the programs are offered. Currently, between 25 and 27 percent of students enrolled in the English-administered school system are enrolled in French Immersion programs. The percentage is higher in middle school (Grades 6 to 8), but drops back to the average due to attrition at the high school level.

The New Brunswick Department of Education is the only one nationally to have a policy which regulates French Second Language Programs (Policy 309, available at <http://www.gnb.ca/0000/index-e.asp>).

Currently, the Department of Education is piloting a new program, called *Intensive French*, at the Grade 5 level. The program is meant to provide a boost to students in the Core French program. Should the program be adopted for all students, it will NOT replace French Immersion programs.

Au Nouveau-Brunswick, là où les programmes d'immersion française sont offerts, tous les élèves peuvent s'y inscrire. Environ 25 à 27 pour cent des élèves anglophones participent aux programmes. Le pourcentage est plus élevé au niveau intermédiaire (de la 6<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année), mais retombe à la moyenne au niveau secondaire, car un certain nombre d'élèves quittent le programme.

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick est le seul à avoir une directive qui régit les programmes de français langue seconde (Directive 309, <http://www.gnb.ca/0000/index-f.asp>).

Actuellement, le ministère de l'Éducation a entrepris l'expérimentation d'un nouveau programme, intitulé *Le français intensif* en 5<sup>e</sup> année. Le programme offre une occasion de renforcer le rendement des élèves dans le programme du français de base. Si le programme est implanté pour tous les élèves, il ne remplacera PAS les programmes d'immersion.

The New Brunswick Government, in its *Quality Learning Agenda*, has stated that its goal is that 70% of high school graduates will be able to function effectively when speaking their second language. It is hoped that *Intensive French* will give Core French students the opportunity to attain that goal.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick, dans son *Plan d'apprentissage de qualité*, a énoncé que 70 % des finissantes et des finissants de l'école secondaire pourront communiquer efficacement lorsqu'elles et ils parlent leur langue seconde. Le programme du *français intensif* offrira, on l'espère, une occasion aux élèves inscrits dans le programme du français de base d'atteindre ce but.